



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2016 ÉCLAIRAGE PUBLIC

SYNDICAT INTERCOMMUNAL
D'ÉNERGIES,
D'ÉQUIPEMENT ET
D'ENVIRONNEMENT
DE LA NIÈVRE

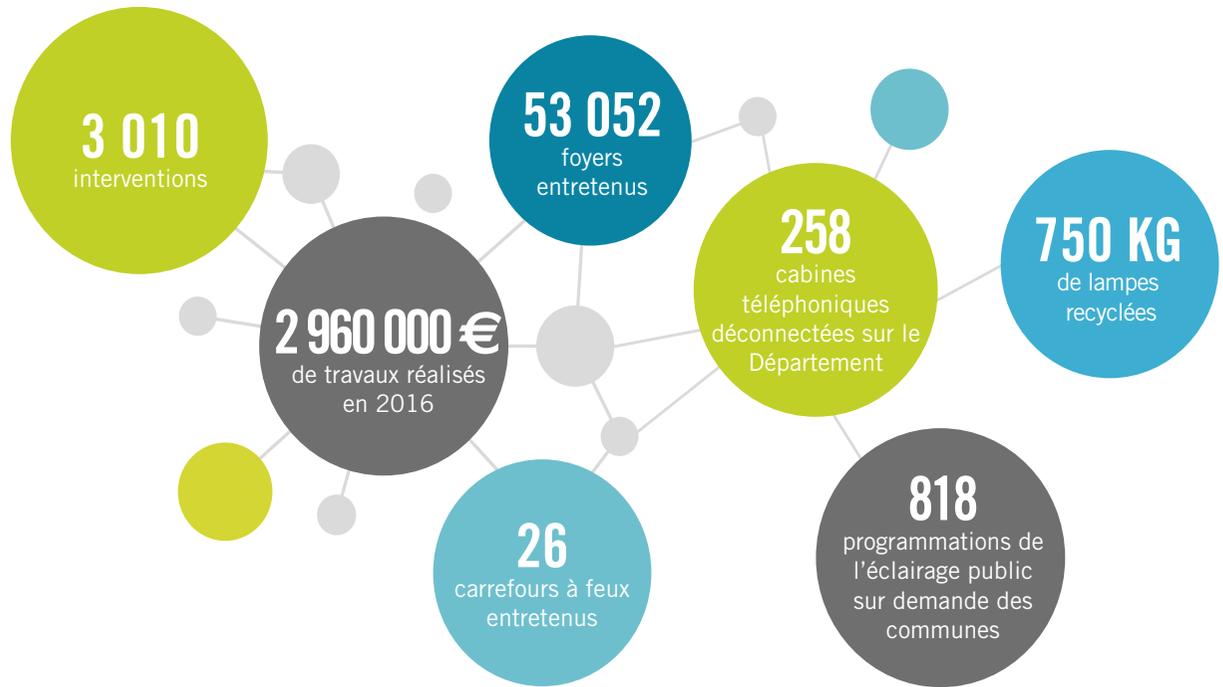


RÉSEAU D'ÉCLAIRAGE PUBLIC



288 communes, 4 communautés de communes ainsi que le Conseil départemental de la Nièvre ont transféré l'exercice de la compétence Éclairage public au SIEEEN. Ces collectivités bénéficient d'une expertise renforcée au fil du temps.

Grâce aux pré-diagnostic établis par le service technique Électricité, schémas directeurs d'éclairage public, programmes d'investissements personnalisés définis à moyen et long termes, le SIEEEN permet aux collectivités de soutenir les exigences réglementaires et environnementales. Il met en œuvre différentes actions : rénovation, mise en conformité de l'éclairage et optimisation de la gestion de l'éclairage public pour réduire d'au moins 50 % la facture énergétique des collectivités ; sécurisation et valorisation de l'espace public par la qualité de la lumière ; contrôle optimisé et recyclage adéquat des équipements entre autres.



112
diagnostics de l'éclairage public hors TEPCV

40 604
luminaires audités



Le Service Collectif d'Entretien de l'Éclairage Public (SCEEP), service technique du Syndicat, assure en régie l'entretien et la maintenance du réseau d'éclairage public et des 9 centrales photovoltaïques du SIEEEN. Il intervient sur demande des collectivités pour fiabiliser le réseau d'éclairage public ; réparer le matériel et les appareillages et changer les lampes ; sécuriser les installations ; proposer des équipements pérennes plus intelligents et moins énergivores afin de mieux répondre aux enjeux énergétiques et socio-économiques ; entretenir et maintenir les signalisations lumineuses et les radars pédagogiques.



FOURNITURE D'ÉNERGIE POUR LES INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE PUBLIC

- 3 452 contrats de fourniture d'énergies.
- 20 712 factures analysées.
- 5 765 kVA de puissance souscrite.
- 13 000 000 kWh d'énergie consommée par an.
- 1 890 000 € TTC de dépense énergétique annuelle.



ÉVOLUTION DU VOLUME DE TRAVAUX 2011-2016



MONTANT DE TRAVAUX PAR TYPE D'OPÉRATION

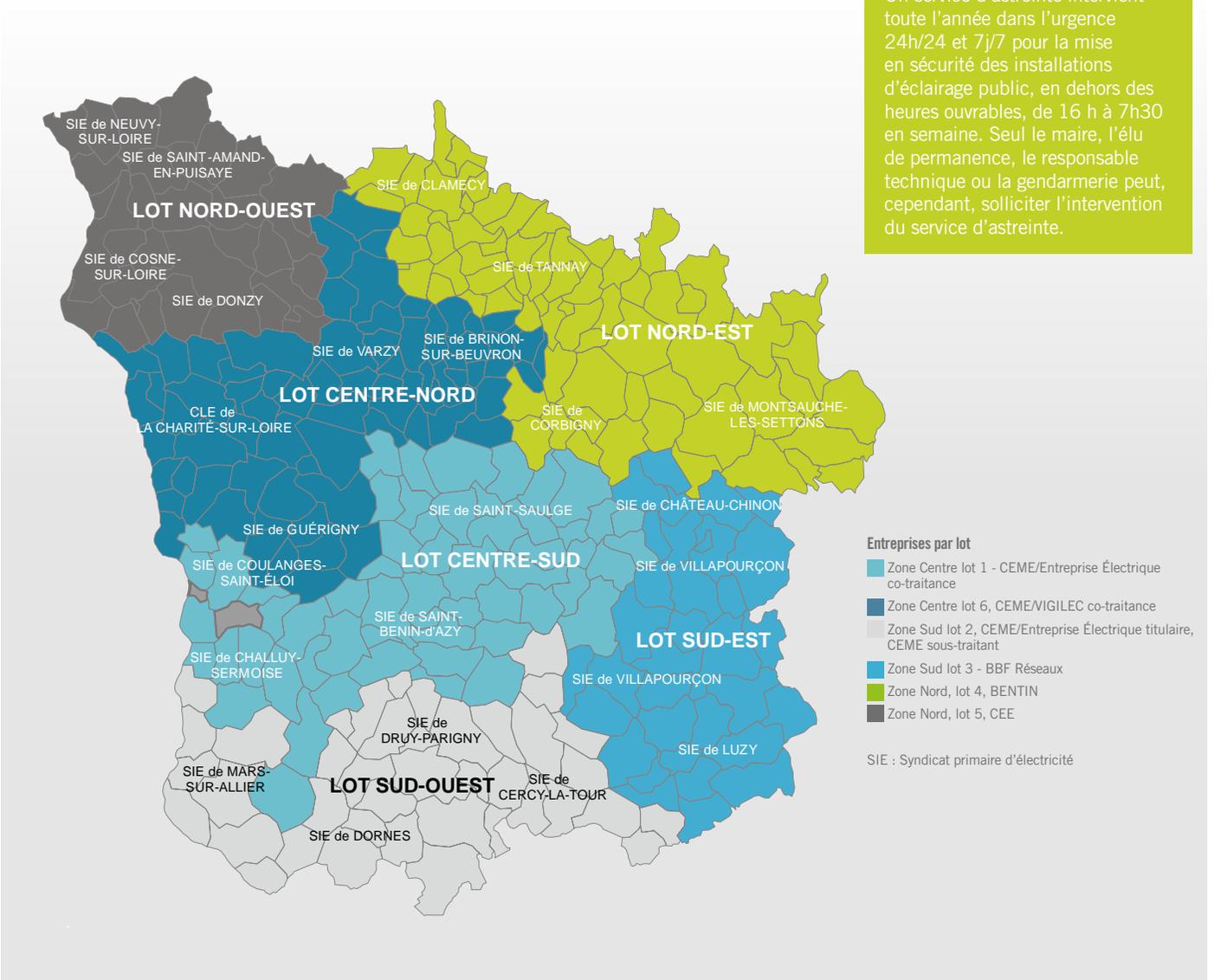
Transfert de compétence	2 870 876 €
Prestation de service	8 166 €

MODERNISATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC 2013-2016

Années	2013	2014	2015	2016
Cellules et horloges traditionnelles	525	491	461	439
Horloges astronomiques	2 745	2 806	2 834	2 876
Récepteurs à commande centralisée	207	208	208	208
TOTAL	3 477	3 505	3 503	3 523

DÉCOUPAGE PAR ZONE POUR LES MARCHÉS 2016 EN COURS

Le SIEEEN a découpé son territoire en 3 zones divisées en 2 lots chacune, soit 6 lots. Ces derniers qui constituent autant de marchés, sont attribués aux entreprises suivantes :



URGENCE ET DÉPANNAGE : 32 ASTREINTES EN 2016

Un service d'astreinte intervient toute l'année dans l'urgence 24h/24 et 7j/7 pour la mise en sécurité des installations d'éclairage public, en dehors des heures ouvrables, de 16 h à 7h30 en semaine. Seul le maire, l'élu de permanence, le responsable technique ou la gendarmerie peut, cependant, solliciter l'intervention du service d'astreinte.

RÉSEAU D'ÉCLAIRAGE PUBLIC



TERRITOIRES À ÉNERGIE POSITIVE POUR LA CROISSANCE VERTE (TEPCV)

Depuis 2014, le SIEEEN mène une campagne d'optimisation de l'éclairage public en priorisant les collectivités inscrites dans la démarche TEPCV. L'accompagnement personnalisé du SIEEEN inclut : le diagnostic du réseau d'éclairage public des collectivités ; la remise d'un guide technique complet pour planifier les investissements à moyen et long termes ; l'installation de matériels et d'équipements plus performants permettant d'abaisser leur consommation d'énergies de 50 % (lampes à LED...) ; l'apport de financements et la recherche de subventions pour la réalisation des travaux ainsi qu'un suivi et une gestion des installations performants.



77 communes diagnostiquées dont 68 concernées par le TEPCV

48 975 € TTC
d'économie annuelle sur la consommation d'énergie

2 766 foyers et 175 armoires rénovés

57 t
de réduction d'émission de CO₂

5 KM de réseaux nus supprimés et
250 KM de câble aérien à poser



478 500 KWH
de gain annuel sur la consommation d'énergie

1 856 730 €
d'investissements

TRAVAUX D'ÉCLAIRAGE EFFECTUÉS PAR LES SYNDICATS PRIMAIRES D'ÉLECTRICITÉ EN 2016

